

DEPARTEMENT DE LA MARNE  
ARRONDISSEMENT DE VITRY LE FRANCOIS  
CANTON DE SERMAIZE LES BAINS

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**TENUE LE 15 AVRIL 2025**

L'An deux mille vingt-cinq, le 15 avril à 18 heures 30 dans la salle des réunions de la mairie, le Conseil Municipal de la Commune de CHEMINON dûment convoqué le 8 avril, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOYER – CASTELLO Marie – France.

Etaient présents : Mesdames BOYER - CASTELLO Marie - France – HARLE Lucille – REUTER-BRAUN Brigitte – RINALDI -RENAUX Paulette.

Messieurs BRASTEL Maurice - BRIOLAT Claude – BURDAL Richard - HINDERSCHIETT Robert – LONGUEVILLE Patrick – PARISOT Joël - PAROT Damien - PAROT Jean - Noël

Absent(e)s excusé(e)s : Mme BOUCHAUD – PARISOT Estelle (procuration à Mr PARISOT Joël)

Absent(e)s non excusé(e)s :

Secrétaire de séance : Madame REUTER-BRAUN Brigitte

En préambule à la réunion, Madame Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal présents si des remarques sont à faire sur le compte rendu de la dernière réunion (3 Avril 2025).

**DELIBERATION N° 11 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Dépenses de fonctionnement : 614 412, 10 €

Recettes de fonctionnement 614 412,10 €

Dépenses d'investissement 1 111 584,96 €

Recettes d'investissement 1 111 584,96 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le budget primitif 2025

**QUESTIONS DIVERSES :**

Madame Le Maire informe que la maison de Madame AUBRY Régine Rue Haute au numéro 62 – 64 pose un problème d'humidité et ruissellement sur le mur du porte rue des propriétaires de la maison mitoyenne au 60 Rue Haute.

Monsieur AUBRY Marc est venu déposer un permis de démolir pour la petite maison contre le numéro 60.

Madame REUTER – BRAUN Brigitte signale que le terrain Rue de la Côte de d'horloge, propriétaire Madame AUBRY Régine, en face de la maison de Monsieur LOMBARD Jimmy, doit être nettoyé. Téléphoné à Madame AUBRY pour faire le nécessaire.

Madame Le Maire informe qu'il faut faire attention aux vols, et fermer vos portes et fenêtres, si vous devez vous éloigner de votre habitation, lundi 14 avril un vol à été commis en plein après-midi entre 15

H 15 et 15 H 30 avec effraction sur la porte de la maison, puis important vol dans celle – ci (bijoux, fusils, etc... utilitaire dans la cour). Le véhicule volé, et brûlé, entre cheminon et Maurupt.

Madame Le Maire informe de la réfection d'un muret au cimetière du Jardin Jacquet effectué par l'Association Vitry Synegic pour suite à la demande, de Madame FRAIPONT Marie – France qui trouvait le passage dangereux pour se rendre sur la tombe de son époux et de la famille SELLIER qui attendait que ce muret soit fait afin que la marbrerie Ceotto puisse faire le monument pour Monsieur Alain SELLIER.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Madame FRAIPONT Marie – France, concernant l'achat du terrain de l'alambic. Jusqu'à maintenant cette dernière payait une location pour l'occupation de son matériel sur la parcelle N° AC 423 Le Bas Village pour une superficie de 226 m2

Monsieur BURDAL Richard demande si une embauche définitive aura lieu en remplacement de Monsieur BRASTEL Régis ayant pris sa retraite. Concernant Monsieur SIMON Bruno, le contrat a été renouvelé en CUI le 3 janvier 2025 pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 3 juillet 2025, pour 26 heures hebdomadaire. Pour le moment pas d'embauche définitive prévue. L'hiver peu de travaux.

Monsieur HINDERSCHIETT Robert demande s'il y aura un emploi saisonnier pendant la période de congés des employés. Madame le Maire répond qu'il est prévu de prendre une personne majeure, détentrice du permis de conduire. A compter du 2 juin au 29 Août inclus pour 35 heures semaine, pour aide à la tonte et espaces verts.

Madame REUTER – BRAUN Brigitte demande le remplacement des arrosoirs se trouvant dans chaque cimetière, car ils sont usagés et percés. Le nécessaire sera fait le plus rapidement possible.

1 - Madame REUTER – BRAUN demande quand les fleurs seront plantées ? Déjà savoir quand la livraison.

2 - Courrier reçu en mairie de Monsieur REUTER Dominique, demande s'il peut acheter à la commune une partie du sentier Rural du Jardin Guillaume se situant entre la maison de Monsieur PARISOT Claude numéro 8 et le hangar bureau de la SAS REUTER n° 10 Rue de l'échafaud.

Fin de la Séance à 20 H 05